



PROJET ASSOCIATIF PROGECAT

Septembre 2022

110 Usagers
7 Etablissements et Services
70 Encadrants et Salariés



Préambule

Les activités de l'association sont mises en œuvre dans un contexte sanitaire et médico-social contraint. Dans l'objectif de la réponse aux besoins, nous devons réunir les conditions permettant de s'assurer :

- de la continuité des missions et des actions déployées,
- de la permanence de la Gouvernance et de la Dirigeance.

L'élaboration du projet associatif s'inscrit dans cette démarche et permet :

- de donner une impulsion stratégique et politique au-delà de la seule gestion des établissements de l'association qui demeure l'axe majeur au service du projet associatif plus large et plus englobant ;
- d'inscrire l'association et les activités déployées dans la durée ;
- de renforcer l'autonomie de l'association en maintenant des relations d'interdépendance avec les partenaires institutionnels et opérationnels ;
- de s'ouvrir encore plus sur l'environnement sanitaire et médico-social.

Le projet associatif permet :

- d'avoir un fil conducteur pour les années à venir,
- de définir un cadre et des orientations dans lesquelles s'inscrivent les activités développées et la gouvernance de l'association.

Historique





PROGECAT fut créée en juin 1986 à Loudun, à l'initiative d'un petit groupe de parents qui ne disposaient d'aucune solution concernant l'accueil de leurs jeunes adultes en situation de handicap.

Dès novembre 1987, PROGECAT matérialisa sa volonté d'action par la création d'un Centre d'Aide par le Travail, le CAT Les Chevaux Blancs, du nom du lieu-dit de construction du siège, sur la zone industrielle nord de Loudun. Par ce choix pertinent du lieu d'implantation, les parents et initiateurs de PROGECAT ont démontré d'emblée leur volonté d'intégrer la structure au sein d'un tissu économique local et territorial en plein développement.



110 Usagers

7 Etablissements et Services

70 Encadrants et Salariés

1987 : Centre d'Aide par le Travail, le CAT Les Chevaux Blancs

1988 : Foyer d'Hébergement de 12 places

1990 : Foyer de Vie annexe de CAT de 16,5 places

1999 : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

2001 : Service de suivi des Familles d'Accueil 21 familles

2004 : Extension du Foyer d'Hébergement à 23 places

2010 : Foyer occupationnel 22 places

2012 : Extension Foyer Occupationnel 7 places

2015 : Extension Foyer d'Accueil Médicalisé 9 places

Accompagner - Intégrer – Valoriser

Ses 6 missions répondent aux besoins et attentes des personnes accueillies

- INSERTION PROFESSIONNELLE
- ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
- DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES OCCUPATIONNELLES
- HEBERGEMENT
- SUIVI DES FAMILLES D'ACCUEIL
- REALISATION D'ACTES MEDICAUX

Le Projet Associatif pour les années 2022 à 2025 se doit de concentrer l'ensemble des énergies permettant de poursuivre la mise en œuvre des finalités de l'association PROGECAT.

Finalités

Les finalités de l'Association « Progecat » sont :

- en premier lieu d'assurer aux personnes accueillies dans ses établissements un apport de compétences permettant de répondre à leurs besoins de santé et de qualité de vie, en associant leur entourage ;
- d'Instaurer un dialogue avec les pouvoirs publics et les entreprises pour trouver des supports ;
- Recruter des administrateurs professionnels,
- Rencontrer et soutenir le personnel pour le stabiliser ;
- Etre reconnu sur le territoire ;
- Intégrer un groupement d'associations



Missions

L'Association « Progecat » se fixe pour missions de :

- Soutenir, renforcer et développer les activités des établissements et services gérés par l'association ;
- Développer une offre de service en complémentarité avec d'autres acteurs dans ses domaines de compétence ;
- Soutenir et contribuer au développement des compétences du personnel et des intervenants de l'association ;
- Participer et développer les réseaux d'acteurs dans le domaine du handicap et de l'insertion
- Rester attentif aux évolutions législatives dans le secteur médico-social et participer à ses adaptations dans l'intérêt général ;
- Contribuer aux missions de plaidoyer auprès des publics, des acteurs ayant en charge la politique du handicap et la gestion des professionnels actuels ou futurs du champ sanitaire et médico-social pour un meilleur accès à l'inclusion et l'insertion en milieu ordinaire.

Valeurs

Accompagner - Intégrer -Valoriser

L'Association PROGECAT inscrit son action dans le **respect** des personnes qu'elle accueille. Elle reconnaît à chacune d'entre elles sa dignité et ses droits qu'il s'agisse des plus faibles ou des plus autonomes.



Elle s'attache à **valoriser chaque usager** par une écoute permettant la prise en compte de son projet de vie, par le suivi de son évolution permettant des progressions vers l'autonomie et le développement des savoir-faire professionnels pour les travailleurs handicapés.

Elle a la volonté **d'être ouverte sur son environnement**.

Par une politique évolutive de sa dimension industrielle et commerciale via l'ESAT les Chevaux Blancs, Elle permet l'accès à un statut de travailleur et à une rémunération valorisante pour chacun.

Elle reconnaît les compétences qu'il cherche à promouvoir en permanence et croit à la perfectibilité de tous.

Elle valorise les démarches citoyennes en responsabilisant individuellement et collectivement les personnes en situation de handicap. Elle crée les conditions permettant à chacun d'être **acteur de sa propre vie**. Elle veille à favoriser l'insertion dans la société et le monde professionnel en tissant des liens facilitant les autonomies.

Elle s'engage à sécuriser les parcours professionnels (insertion / inclusion) et à gérer le vieillissement de la population.

Membres

L'association se compose de membres adhérents et de membres bienfaiteurs.

- 1) Sont **membres adhérents**, les personnes qui décident de contribuer à la vie de l'association, agréées par le Conseil d'administration et à jour de leur cotisation. Peuvent être membres adhérents les membres de la famille des usagers (délégués de famille) mais pas l'utilisateur lui-même (voix délibératives)
- 2) Sont **membres bienfaiteurs**, les personnes qui soutiennent financièrement l'association (dons, dévolution..) et désignées comme telles par le Conseil d'Administration pour une durée déterminée par le Conseil d'Administration (voix consultatives)

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de neuf membres au moins et de dix-huit membres au plus.



Un seul délégué par famille peut être membre du Conseil d'Administration, la priorité étant donnée au tuteur légal. Les salariés de l'association ne peuvent pas être membre du conseil d'administration.

Orientations stratégiques

Pour réaliser les missions arrêtées dans le projet associatif, l'Association PROGECAT a défini ses grandes orientations stratégiques qui sont à déployer sur les années 2022 à 2025.

Pour soutenir les activités de la structure, les orientations stratégiques doivent permettre de

- Créer des liens avec d'autres associations pour s'unir sur des projets communs qui répondent aux besoins du territoire
- Garantir des conditions d'accueil adaptées aux bénéficiaires et au personnel
- Développer l'attractivité de nos métiers sur le territoire
- Prendre en compte la parole des bénéficiaires (participation aux commissions)

Notre vision est « Être agile collectivement pour proposer un accompagnement personnalisé de qualité aux adultes en situation de handicap intellectuel avec ou sans des troubles associés sur le bassin nord-ouest de la Vienne ».

Notre Slogan est « Une solution pour chacune et chacun ».

Déclinaison opérationnelle

- Créer des liens avec d'autres associations pour s'unir sur des projets communs qui répondent aux besoins du territoire :



L'association doit contribuer aujourd'hui à l'animation des différents réseaux d'acteurs. Cet engagement, qui doit être porté tant par les instances de gouvernance que de dirigeance, doit à termes permettre de déboucher sur des projets communs qui obtiendront le support des financeurs.

Objectifs	Actions	Période
Rencontres entre bureaux d'associations (AAHD – GASSI)	Evaluer la possibilité d'intégrer le GASSI Intégrer le GASSI	2023
Rencontres IME - EHPAD	Repérer tous les acteurs du territoire Evaluer la possibilité de partenariats et de synergie	2023
Recruter des administrateurs professionnels	Rechercher des compétences immobilières, en RH, autour du handicap, financière, communication et marketing Identifier des administrateurs d'autres associations Revisiter le format de l'AG	Dès 2023
Rencontrer les financeurs (ARS – Conseil départemental – entreprises privées)	Compte rendu et bilans réguliers avec ARS et Conseil Départemental (Mr Lottet et Mme Bellamy) Créer des liens avec les entreprises (personnel encadrant ESAT) – évaluation des besoins Identifier des entreprises à prospecter	Dès 2023 2023 2023
Rédiger des supports de présentation	Fournir des contenus et des supports vers la communauté de communes, mairies Contacter les écoles de communication pour identifier un stagiaire Mettre en place une communication digitale Développer la notoriété de l'association et du vignoble	2023 2023 2023
Faire des portes ouvertes	Organiser des portes ouvertes une fois par an (rotation des établissements) S'ouvrir au club des entreprises	2024 2023



Indicateurs	Nombre de réunions
	Nombre de projets communs
	Nombre de participants aux portes ouvertes

- Garantir des conditions d'accueil adaptées aux bénéficiaires et au personnel :

Cette orientation stratégique est centrée sur la finalité principale de l'association qui est de répondre aux besoins de santé et d'insertion des personnes handicapées. Cette orientation doit nécessairement prendre en compte les autres acteurs du territoire pour proposer des parcours plus fluides et adaptés aux besoins de nos bénéficiaires. Ces rencontres peuvent aussi déboucher sur la programmation d'actions communes. Dans le cadre de ces réflexions, il convient de conduire une réflexion sur le vieillissement des résidents et même réfléchir à une unité ou structure intermédiaire entre ESAT, foyer de vie et EHPAD. Par ailleurs, un plan de formation doit soutenir le développement des compétences du personnel afin de mieux gérer l'évolution des comportements et des pathologies. Le plan de formation et les recrutements réalisés doivent être en totale adéquation avec les besoins existants et repérés des bénéficiaires.

Objectifs	Actions	Période
Connaitre les acteurs du territoire	Cartographier les professionnels (de santé, éducation, économie), du territoire et créer des liens	Dès 2023
Faire un recueil des besoins	Cartographier les compétences existantes	Dès 2023
	Préparer des fiches actions CPOM	2023
	Identifier les besoins de compétence (attentes et besoins des bénéficiaires)	Dès 2023
	Mettre à jour nos projets d'établissements	2023
Affirmer notre capacité à évaluer les besoins et fluidifier les parcours	Etablir le plan de formation et de recrutement	Dès 2023
	Former le personnel aux caractéristiques du vieillissement	Dès 2023
	Mutualiser avec d'autres professionnels sur certains postes	2024
		2024



	Conduire une réflexion commune avec d'autres acteurs pour la mise en place d'une unité, intermédiaire entre ESAT, Foyer et EHPAD Mailler le territoire pour offrir des possibilités d'insertion et d'inclusion	2023
Veiller à la réalisation du plan de formation et de développement des compétences du personnel	Négociation annuelle avec OPCO Faciliter les départs en formation	2023 2023

Indicateurs	Cartographie des acteurs du territoire Cartographie des besoins du territoire Plan de formation Plan de recrutement
-------------	--

- Développer l'attractivité de nos métiers sur le territoire :

Cette orientation stratégique réaffirme le fait que la ressource première de l'association réside dans la qualité de nos personnels et la stabilité des effectifs. Une action de communication, la mutualisation de personnels avec d'autres structures et une réflexion sur les conditions de travail est à mener.

Objectifs	Actions	Période
Rencontrer la mairie et les missions locales	Présenter nos projets à la mairie et aux missions locales Rencontre les missions locales, pôle emploi, communes (forums)	2023 2023
Accueillir des stagiaires des écoles	Créer des liens avec toutes les écoles Participer à des forums Accueillir des stagiaires	2023-2024 2023 2023-2024
Travailler les parcours du personnel	Créer des parcours de mobilité interne Mettre en place une commission de recrutement	2023 2023 2023



	Mener des entretiens professionnels tous les 2 ans Mettre en place une politique gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)	2023
Etre en veille auprès des autres établissements	Mutualiser des postes Échanger sur le personnel intérimaire, occasionnel et se prévenir des fins de contrats	2024 2023

Indicateurs	Nombre de RDVs, de contacts Nombre de stagiaires accueillis Nombre de mobilités internes et externes avec des partenaires Nombre de postes mutualisés
-------------	--

- Prendre en compte la parole des bénéficiaires (participation aux commissions) :

Cette orientation stratégique participe à l'inclusion et l'insertion des bénéficiaires, et à une meilleure adaptation de nos services.

Objectifs	Actions	Période
Mettre en place des commissions de travail RH, Architecture, Projets transverses	Animer des commissions sur les sujets prioritaires (architecture, RH, rémunération des bénéficiaires...) Mettre en place des enquêtes, interviews des bénéficiaires Inviter les bénéficiaires au CA sur certains sujets)	2023 2023 2024
Recruter des administrateurs, membres du personnel et bénéficiaires au sein des commissions	Structurer des commissions tripartite (adm + personnel, bénéficiaires)	2024



Rendre compte des travaux en CA	Fixer des objectifs et indicateurs aux commissions Suivre la réalisation des travaux des commissions Avoir une mesure d'impact social, sociétal, ...pour nourrir le rapport moral (évaluer l'impact de nos actions sur notre environnement chaque année)	2024 2024 2025
S'assurer quotidiennement que la parole du bénéficiaire soit prise en compte	Avoir une méthodologie de recueil des attentes des bénéficiaires plus globale (travail, hébergement...). Reprendre nos règlements de fonctionnement d'établissements et services : en restant vigilant à la sécurité, veiller au respect des droits fondamentaux de chacun (aller et venir, intimité, dignité..)	Dès 2023

Indicateurs	Nombre de réunions Réalisation des projets Nombre de projets inclusifs Questionnaire de satisfaction des résidents Revisite et adoption en CVS et CA des nouveaux règlements de fonctionnement
-------------	---

Conclusion

L'association PROGECAT entend être et rester un acteur important de la politique de gestion du handicap sur le plan régional. Cet engagement nous amène à nous inscrire de manière permanente dans une démarche participative et dynamique tant dans l'élaboration que la mise en œuvre de la politique d'insertion des personnes en situation de handicap, pour toujours améliorer la réponse aux besoins.

